



Emplois et concours au ministère

Ça craque de partout mais le gouvernement maintient son cap

PARIS > 27 novembre 2025

DECLARATION DE LA CGT-CULTURE A LA COMMISSION DE GESTION PREVISIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES

La commission de gestion prévisionnelle des ressources humaines du ministère organisée ce jour après les événements dramatiques dues musées du Louvre et Adrien Dubouché présente une importance particulière dans un contexte d'attaque continue des emplois statutaires au ministère de la Culture.

Année après année, nous faisons le constat d'une érosion des corps spécifiques du ministère qui font la richesse, la fierté et l'expertise de nos grands établissements culturels.

Toutes les filières, à l'exception de la filière administrative dont la gestion relève de l'interministériel, sont démantelées au profit d'emplois de contractuel.le.s sous-payé.e.s, précarisé.e.s et pas nécessairement formé.e.s fragilisant la sécurité des visiteur.euse.s et la sureté de nos collections et monuments patrimoniaux.

Dans la filière accueil, sécurité et magasinage (ASM), on compte 79 recrutements pour plus de 400 départs à la retraite entre 2019 et 2025. Il est donc indispensable de faire appel à la liste complémentaire du concours 2024 pour pourvoir les emplois nécessaires et essentiels au fonctionnement des services.

Dans la filière métiers d'art, le grand établissement promis pour revitaliser la filière n'est pas au rendez-vous de ses engagements en termes de préservation et de transmission des savoirs faire.

Les filières recherche et documentation subissent la chronique d'une mort annoncée par l'extinction progressive de leur corps de catégorie B, respectivement les technicien.ne.s de recherche et les secrétaires de documentation, privant de débouchés de carrière et de perspectives d'évolution les agents de catégorie C .

Dans certains corps, il faut attendre 7 à 8 ans pour organiser un concours qui n'offre que quelques postes (exemple de 4 postes d'ingénieur.e des services culturels en 8 ans).

S'agissant des perspectives d'évolution dans la carrière, les titulaires se voient une fois de plus stoppé.e.s sous la contrainte budgétaire qui réduit les taux de promotion aux niveaux les plus bas de l'histoire.

Les repyramidages des filières ASM et métiers d'art en cours, censés compenser l'absence de concours pendant de longues années, ne tiennent pas leurs promesses.

Les agent.e.s attendent toujours d'en voir les premiers effets mais il n'en est rien, et la colère monte.

Cette commission nous offre l'occasion pour la première fois de faire un lien direct entre prévision RH et santé au travail, entre prévision RH et égalité professionnelle.

Depuis plusieurs instances la CGT-Culture ne cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail dont l'une des causes est la baisse des effectifs. Nous le répétons : le sous-effectif, l'absence d'évolution de carrière (faute de promotions, faute de concours, faute d'augmentations de salaire) sont des facteurs de risques professionnels que le ministère ne peut plus ignorer.

Concernant l'égalité professionnelle, les données présentées attestent sans ambiguïté de la fumisterie de l'index égalité. A titre d'exemple, dans le Titre 2, le taux de mobilité des femmes est moins important dans la filière administrative alors qu'elles sont majoritaires. Depuis son existence, nous demandons l'abandon de l'index égalité de la DGAFP en raison de l'invisibilisation des inégalités entre les femmes et les hommes. Nous en avons désormais la preuve.

La commission de gestion prévisionnelle des ressources humaines ministérielle, où les représentant.e.s des personnels ont toute leur place, peine à exercer sa mission. Sous la contrainte budgétaire et l'idéologie anti-fonctionnaires du gouvernement, elle se contente d'organiser comme elle le peut, avec ses petits moyens, les missions qui lui sont confiées. Il est temps de rebattre les cartes dans le fonctionnement interne du ministère, entre autorités d'emplois, et dans l'organisation des flux d'information entre la tutelle, notamment le Service des Ressources Humaines et les établissements publics culturels du périmètre ministériel !

Pour les agent.e.s du ministère, titulaires et contractuel.le.s, la CGT-Culture revendique :

- **L'ouverture de concours au moins tous les deux ans dans tous les corps ministériels afin de remplacer tous les départs à la retraite**
- **Un plan de recrutement d'urgence de 500 agent.e.s d'accueil, de surveillance et de magasinage au profit de la sphère patrimoine**
- **Un plan de titularisation et de résorption de la précarité**
- **La création d'emplois publics de fonctionnaires et d'emplois pérennes (CDI) à hauteur des besoins et des missions**
- **L'augmentation du nombre de promotions**
- **La revitalisation de la fonction *organisation des concours* du ministère de la culture**

DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !

<https://www.CGT-culture.fr/adherer>